

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-276

Sport de Haut Niveau

Evènement sportif – Ping Tour 2023

Dispositif prévisionnel de secours

Convention avec les Sauveteurs
Secouristes de Mably

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	11 SEP. 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique portant sur les marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Sport de Haut Niveau » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures, et services, et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature et le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération organise un évènementiel sportif de haut niveau « Ping Tour 2023 » le 16 septembre 2023 à Roanne et qu'un dispositif prévisionnel de secours doit être mis en place ;

Considérant que l'association des sauveteurs secouristes de Mably propose d'assurer cette prestation pour un montant de 400 € ;

DECIDE

- D'approuver la convention définissant la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours, proposée par l'association des sauveteurs secouristes de Mably, dans le cadre de l'évènementiel sportif Ping Tour 2023, programmé le 16 septembre 2023 ;
- De préciser que le montant de cette prestation est de 400 € ;
- De dire que la dépense sera imputée au budget général, chapitre 11 ;
- D'autoriser Gilles GOUTAUDIER, Conseiller communautaire délégué aux grands équipements sportifs et haut sport de haut niveau, à effectuer toutes les actions se rapportant à cette décision.

Par délégation du Conseil Communautaire,
Pour le Président et par subdélégation,
JACQUES TRONCY
Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

